

## 1.2 La forêt dans son territoire

Répartition des fonctions principales par niveau d'enjeu (en ha)					
Fonction principale	enjeu nul ou sans objet	enjeu faible ou ordinaire ou local	enjeu moyen ou reconnu	enjeu fort	Total
production ligneuse	nul	faible	moyen	fort 22 ha	22 ha
biodiversité		ordinaire 21 ha	reconnu 1 ha	fort	22 ha
paysage, accueil, eau potable		local 22 ha	reconnu	fort	22 ha
protection contre les risques naturels	nul 22 ha	faible	moyen	fort	22 ha

**COMMENTAIRES** : Les potentialités forestières permettent une production supérieure à 8 m<sup>3</sup>/ha/an, d'où le niveau fort retenu pour l'enjeu de production. La forêt étant partiellement incluse dans une ZNIEFF de type 1, le niveau moyen est retenu pour l'enjeu écologique sur cette surface.

*Voir annexe n° 3 Carte des fonctions principales*

Cadre réglementaire	surface concernée	références ou nom
---------------------	-------------------	-------------------

Aucun statut réglementaire n'est répertorié : Parc national, Réserves, sites, monuments, périmètre captage...

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée	références ou nom
Parc naturel régional	22 ha	PNR du Livradois-Forez
ZNIEFF de type I	1 ha	"Vallée de la Faye" n° 830005525
ZNIEFF de type II	22 ha	"Haut Forez" n° 830007454

**CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT** : Le périmètre de la ZNIEFF de type 1 n'impacte que l'extrémité nord-est de la parcelle 2 (0.7 ha). Les recommandations de gestion liées aux habitats et espèces déterminants de la ZNIEFF ne peuvent concerner que la maintien du hêtre en mélange pour assurer la mixité du peuplement, et le maintien d'arbres sénescents favorables aux oiseaux et chauves-souris. La présence de la ZNIEFF de type 2 ne pourrait donner lieu à des recommandations de gestion qu'en cas d'observation d'habitat ou espèce remarquable dans la forêt, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

*Voir annexes n° 4 Carte des statuts de protection réglementaire et n° 5 Fiches ZNIEFF*

<b>Menaces fortes imposant des adaptations de gestion</b>	<b>surface concernée</b>
---	--------------------------

Il n'existe pas menace forte : problèmes sanitaires graves, densité d'ongulés, incendie, risques foncier, essence inadaptée.....

<b>Eléments imposant des mesures particulières</b>	<b>surface concernée</b>
--	--------------------------

Il n'existe pas d'éléments imposant des mesures particulières : desserte, protection des sols, des eaux de surface, du patrimoine, affouage, dispositifs particuliers...

<b>Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt</b>	<b>surface concernée</b>
---	--------------------------

Il n'existe pas d'élément recensé : aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts de tempête...

### 1.3 Conditions naturelles et peuplements forestiers

<b>Altitudes extrêmes</b>	<b>minimum</b>	<b>maximum</b>
	720 m	950 m

<b>Unités stationnelles</b>			
<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>surface</b>	<b>% surface décrite</b>
11	Hêtraie mésotrophe (parcelles 2 et 3)	8,46 ha	39%
19	Chênaie mésotrophe (parcelle 1)	13,12 ha	61%
<b>TOTAL</b>		21,58 ha	

**COMMENTAIRES** : Les différentes altitudes classent la parcelle 1 à l'étage collinéen et les parcelles 2 et 3 à l'étage montagnard inférieur, ce qui distingue deux types de stations. Dans les deux cas, le douglas est en limite stationnelle vis-à-vis de son alimentation en eau du fait de l'exposition sud-sud est des peuplements. Sa croissance est toutefois satisfaisante à ce jour, et la hauteur dominante des peuplements correspond à la classe de fertilité 2 selon le Guide des Sylvicultures des Douglasaies Françaises (ONF 2007). D'autre part, de beaux peuplements mûrs de douglas existent dans les forêts voisines.  
Ces stations sont trop sèches pour la conduite du sapin en peuplements de production.

<b>Essences présentes dans la forêt</b>		<b>% de la surface boisée</b>
<b>Libellé</b>		
Douglas		82%
Châtaignier		11%
Hêtre		1%
Sapin pectiné		1%
Bouleau		5%
<b>TOTAL</b>		100%

<b>Répartition des types de peuplement</b>			
<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>surface</b>	<b>% surface décrite</b>
T6 CHT 60-80 X	Futaie feuillue régularisée en gros bois à dominance de châtaignier âgée de 60 à 80 ans	1,56 ha	7%
T5 DOU 40-60 3	Futaie régulière à gros bois de douglas vert âgée d'environ 45 ans	1,83 ha	8%
T4 bis DOU 40-60 1	Futaie régulière à gros bois et bois moyens de douglas vert âgée d'environ 45 ans	2,59 ha	12%
T4 HES 40-60 1	Futaie régulière claire à gros bois et bois moyens de hêtre et sapin âgée de 40 à 60 ans	0,40 ha	2%
T2 CHT 20-40 X	Futaie régulière feuillue à petits bois à dominance de châtaignier âgée de 20 à 40 ans	0,81 ha	4%
T1 DOU 20-40 2	Futaie régulière à petits bois de douglas vert âgée de 25 ans capital 26 m <sup>2</sup> /ha	6,13 ha	28%
T1 DOU 20-40 1	Futaie régulière à petits bois de douglas vert âgée de 25 ans capital 16 m <sup>2</sup> /ha	7,25 ha	34%
C A.F 0-40 X	Gaulis-perchis de feuillus mélangés âgé de 0 à 40 ans	1,01 ha	5%
<b>TOTAL</b>		<b>21,58 ha</b>	

**COMMENTAIRES :** Les peuplements de douglas de types T5 et T4 bis sont peu différenciés et peuvent être homogénéisés par les prochaines éclaircies. Les jeunes peuplements de douglas représentent presque les deux tiers de la forêt, mais les caractères dendrométriques varient sensiblement entre la parcelle 1 et la parcelle 2. Voir annexes n° 6 Carte des peuplements et n° 7 Description des peuplements.

## 2. PROPOSITIONS DE GESTION

### 2.1 Définition des objectifs de gestion

La note de présentation explicite les principaux objectifs de gestion retenus pour cet aménagement.

### 2.2 Traitements, essences objectifs, critères d'exploitabilité

Traitements sylvicoles	surface préconisée	aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	21,58 ha	
Hors sylviculture de production		
TOTAL	21,58 ha	

**COMMENTAIRES :** Les peuplements de douglas seront conduits en futaie régulière.  
Les peuplements à dominance de châtaignier et de hêtre seront exploités pour la production de bois de chauffage.

Essences objectif et critères d'exploitabilité					
Essences objectif	précisions	surface en sylviculture de product.	%	diamètre retenu	âge retenu (suivi surfacique)
Douglas		17,80 ha	82,5%	60	70
Châtaignier		3,38 ha	15,7%	45	70
Hêtre		0,40 ha	1,9%	45	100
	TOTAL	21,58 ha			

**COMMENTAIRES :** Les essences objectif sont les essences dominantes en place. Le diamètre et l'âge d'exploitabilité retenus pour le douglas sont ceux préconisés par le SRA Montagnes d'Auvergne (ONF 2009) et le Guide des Sylvicultures des Douglasaies Françaises (ONF 2007).  
Le hêtre est retenu comme essence objectif sur la parcelle 3  
Les quelques sapins présents en parcelles 2 et 3 seront maintenus jusqu'à dépérissement au titre d'arbres à haute valeur biologique. Ils participeront d'autre part au mélange d'essences en parcelle 2 lors de la régénération du peuplement de douglas.

## 2.3 Effort de régénération

<b>Nouvel aménagement</b>	
<b>Traitements avec renouvellement suivi en surface</b>	<b>21,58 ha</b>
Surface d'équilibre (Se)	6,13 ha
Surface disponible à l'ouverture en régénération (Sd)	4,42 ha
<b>Traitements en Taillis ou TSF</b>	<b>0,00 ha</b>
<b>Traitements avec renouvellement non suivi en surface</b>	<b>0,00 ha</b>

**COMMENTAIRES** : Le peuplement de type T5 DOU 40-60 pourrait être mis en régénération en fin d'aménagement (Dg actuel 48 cm), mais il sera plus avantageux de traiter simultanément le peuplement de type T4 DOU 40-60 afin de commercialiser une surface totale suffisante. Hors ce peuplement n'aura pas atteint le diamètre moyen optimal pendant cette période d'aménagement (Dg actuel 42 cm). D'autre part la densité actuelle des deux peuplements nécessite deux passages en coupe pour atteindre la densité de mise en régénération, à savoir 190 t/ha selon le Guide des Sylvicultures des Douglasaies Françaises (ONF 2007), référentiel sylvicole général en classe de fertilité 2. Ainsi il n'est pas créé de groupe de régénération sur cette période d'aménagement.

## 2.4 Classement des unités de gestion

Classement		Parcelle	UG	Surface totale	Surface en sylv.	Surface à ouvrir en régé.	Surf. à terminer en régé.	Rotation	Division		
Code	Libellé										
AME	Amélioration	1	U	13,12	13,12						
AME	Amélioration	2	U	8,06	8,06						
AME	Amélioration	3	U	0,40	0,40						
<b>Totaux</b>				21,58	21,58	0,00	0,00				

COMMENTAIRES :

## 2.5 Programme d'actions : coupes

Année	Unité de programmation de coupe		Groupe	Surface UG totale	Surface à parcourir	Type de peuplement	Code coupe	Densité objectif après coupe	Surface terrière prélevée /ha	Volume prélevé /ha
	P <sup>lle</sup>	UG								
2013	1	U	AME	13,12 ha	6,13 ha	T1 DOU 20-40 2	E1	600	6	50
2013	2	U	AME	8,06 ha	7,25 ha	T1 DOU 20-40 1	E1	500	4	30
2015	1	U	AME	13,12 ha	1,83 ha	T5 DOU 40-60 3	A2	230	10	130
2015	1	U	AME	13,12 ha	2,59 ha	T4 bis DOU 40-60 1	A2	230	6	65
2017	1	U	AME	13,12 ha	1,56 ha	T6 CHT 60-80 X	AMEL	—	5	40
2017	2	U	AME	8,06 ha	0,81 ha	T2 CHT 20-40 X	AMEL	—	3	20
2017	3	U	AME	0,40 ha	0,40 ha	T4 HES 40-60 1	AMEL	—	3	20
2020	2	U	AME	8,06 ha	7,25 ha	T1 DOU 20-40 1	E2	300	8	70
2022	1	U	AME	13,12 ha	6,13 ha	T1 DOU 20-40 2	E2	350	10	100
2025	1	U	AME	13,12 ha	1,56 ha	T6 CHT 60-80 X	AMEL	—	5	40
2025	2	U	AME	8,06 ha	0,81 ha	T2 CHT 20-40 X	AMEL	—	3	20
2025	3	U	AME	0,40 ha	0,40 ha	T4 HES 40-60 1	AMEL	—	3	20
2027	1	U	AME	13,12 ha	1,83 ha	T5 DOU 40-60 3	A3	190	8	100
2027	1	U	AME	13,12 ha	2,59 ha	T4 bis DOU 40-60 1	A3	190	5	55
2029	2	U	AME	8,06 ha	7,25 ha	T1 DOU 20-40 1	A1	200	10	100
2032	1	U	AME	13,12 ha	6,13 ha	T1 DOU 20-40 2	A1	225	11	130

Prescriptions spéciales à mettre en œuvre		
motif	localisation	prescriptions
Constitution d'une trame d'arbres disséminés à haute valeur biologique (morts, sénescents, à cavités)	Parcelles 2 et 3	Maintien sur pied des sapins sénescents
Maintien d'une forêt mixte	Forêt	Préservation du hêtre en mélange

Indicateur de suivi : surface terrière (G) à récolter	
G total à récolter durant aménagement	409 m <sup>2</sup>
volume bois fort total à récolter durant aménagement	4 060 m <sup>3</sup>

Année	Unité de programmation de coupe		Groupe	Surface UG totale	Surface à parcourir	Type de peuplement	Code coupe	Densité objectif après coupe	Surface terrière prélevée /ha	Volume prélevé /ha
	P <sup>lle</sup>	UG								

**COMMENTAIRES :** Les rotations choisies font référence aux itinéraires du Guide des Sylvicultures des Douglasaies Françaises (ONF 2007) : rattrapage tardif en classe 2 pour le peuplement T1 DOU 20-40 2, rattrapage en classe 2 pour le peuplement T1 DOU 20-40 1, cas général en classe 2 pour les peuplements T5 DOU 40-60 3 et T4 bis DOU 40-60 1. Mais le capital et le volume à prélever sont adaptés aux caractéristiques dendrométriques des peuplements. Ce guide de sylviculture sera également la référence pour les caractéristiques des coupes. Toutefois, dans les jeunes peuplements de douglas (type T1), les interventions viseront à maintenir les différences dendrométriques afin d'envisager des périodes distinctes de régénération pour les parcelles 1 et 2.

Les peuplements feuillus seront traités par coupes de balivage : sélection des brins de taillis, amélioration dans les petits bois et bois moyens, récolte des gros bois. En parcelle 3, ces interventions veilleront à favoriser la régénération du hêtre.